

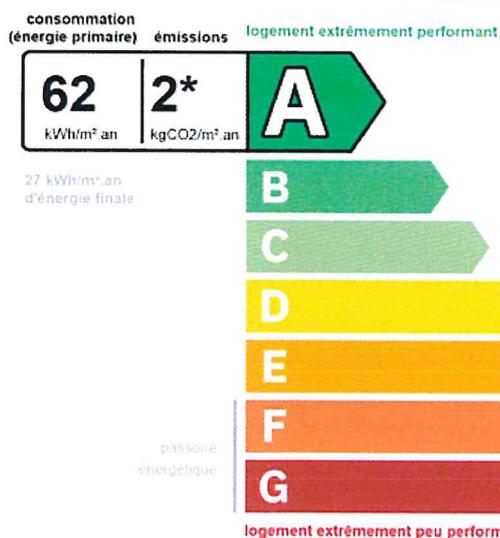
DPE NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2359N3222658C
établi le : 27/09/2023
valable jusqu'au : 26/09/2033

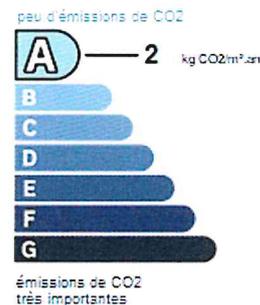
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

mission : BB21-09948_AAT_0000_03 Maison Individuelle - SCI CHAMA 9 2
adresse : **LOTISSEMENT COMMUNAL LA VOIE NOUVELLE - N°56, 59231 GOUZEAUCOURT**
type de bien : Maison individuelle
année de construction : 2023
surface habitable : **101,84 m²**
propriétaire : SCI CHAMA 9 2
adresse : 4 rue de lille 59400 CAMBRAI

Performance énergétique



*Dont émissions de gaz à effet de serre



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Ce logement émet 207 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 1071 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre

440 €

et

640 €

par an

obtenus par la méthode Th-BCE 2012, estimées au logement, prix moyen des énergies indexés au 1 janvier 2021.

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

UBAT CONTRÔLE

PA Chateau Gaillard

8 allée de l'Ille

35470 BAIN DE BRETAGNE

diagnostiqueur : Mickaël DRAON

tel : 02.23.31.21.14

email : contact@ubat.fr

n° de certification : C2882

organisme de certification : QualiXpert



Mickaël DRAON

UBAT CONTRÔLE

1, rue Michel GERARD

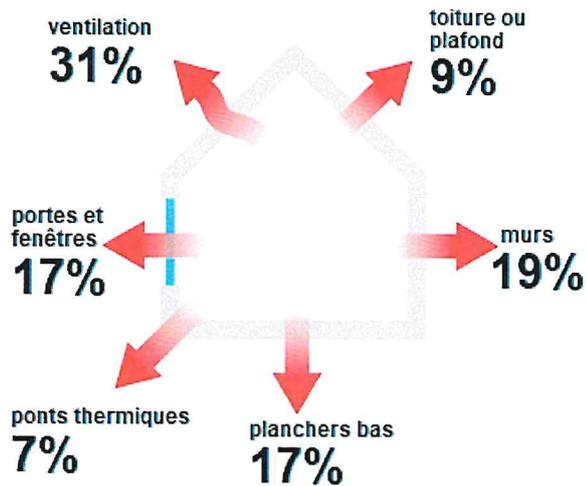
35000 RENNES

Tel : 02 23 31 21 14

Siret : 504 643 240 00098

RUS RENNES

Schema des deperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE MOYENNE BONNE **TRES BONNE**

Système de ventilation en place

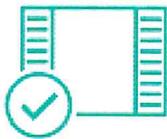


-- Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



toiture isolée



bonne inertie du logement



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



chauffe-eau thermodynamique



pompe à chaleur

Diverses solutions existent :



chauffage au bois



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	⚡ électricité	4361 (1896 é.f.)	entre 310€ et 430€	68,8%
eau chaude sanitaire	⚡ électricité	1336 (581 é.f.)	entre 90€ et 140€	21,1%
refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
éclairage	⚡ électricité	463 (201 é.f.)	entre 30€ et 50€	7,2%
auxiliaires	⚡ électricité	191 (83 é.f.)	entre 10€ et 20€	3%
énergie totale pour les usages recensés		6351 kWh (2761 kWh é.f.)	entre 440€ et 640€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 111 l par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -16% sur votre facture **soit -60€ par an**



Si climatisation, température recommandée en été → 28°



Consommation recommandée → 111l/jour d'eau chaude à 40°

46l consommés en moins par jour, c'est -41% sur votre facture **soit -47€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	<ul style="list-style-type: none"> - Brique BOUYER LEROUX BGVPrimo (Ru0,75), LdV ISOVER GR32 100 mm, plâtre (13) - U=0,233 W/m².K - Coffres volets roulants - U=0,880 W/m².K - Plâtre (13), LdV ISOVER GR 32 100 mm, Plâtre (13) - U=0,402 W/m².K 	très bonne
 plancher bas	<ul style="list-style-type: none"> - Plancher HPL RECTOR RectoSten 23 + BOX2 VS - U=0,225 W/m².K 	très bonne
 toiture/plafond	<ul style="list-style-type: none"> - LdV soufflée ISOVER Isolene 4, 410 mm, plâtre (13) - U=0,126 W/m².K 	très bonne
 portes et fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> - Porte fenêtre en PVC double vitrage16 mm Argon ou Krypton avec volet - U=1.038 W/m².K - Fenêtre en PVC double vitrage16 mm Argon ou Krypton sans volet - U=1.500 W/m².K - Bloc baie en métal double vitrage16 mm Argon ou Krypton avec volet - U=1.090 W/m².K - Porte ACIER pleine à âme isolante GERVAIS Électro 5 R - U=0,810 W/m².K - Porte à âme isolante RIGHINI Rigitherm 2/1 Huisserie Neolys Ud=1,00 - U=1,000 W/m².K 	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	<ul style="list-style-type: none"> - AOYG07KGC ASYG07KGTB, Effet Joule - Systeme a air partie jour, Systeme a air partie nuit, Appoint partie nuit, Emetteur salle de bains
 eau chaude sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prepareteur Thermodynamique, Appoint elec. PAC ECS
 climatisation	
 ventilation	<ul style="list-style-type: none"> - - Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B
 pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Horloge à heure fixe associée à un contrôle de l'ambiance

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Ventilation	Nettoyer les filtres de soufflage et d'extraction -> tous les 3 à 6 mois Changer les filtres de soufflage et d'extraction -> au moins 1 fois par an Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction -> au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes
 Chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel -> 1 fois par an Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
 Pompe à chaleur	Entretien obligatoire par un professionnel -> tous les 2 ans Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit.
 Radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 Circuit de chauffage	Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel -> tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 Chauffe-eau	Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
 Chauffe-eau thermodynamique	Entretien obligatoire par un professionnel -> tous les 2 ans Régler la température du chauffe-eau thermodynamique entre 45 et 50°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
 Eclairage	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par QualiXpert, LCC 17 rue Borrel 81100 CASTRES

Référence du logiciel validé : **DPEWIN version V5**

Référence du DPE : **2359N3222658C**

Date de visite du bien : **11/04/2023**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **Th-BCE 2012 (v8100)**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

- **Récapitulatif standardisé d'étude thermique**

- **Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux**



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Sans objet - bâtiment ou partie de bâtiment neuf

Commentaires :

Les informations de l'enveloppe et des systèmes sont issues du calcul RT2012.

Généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Département			59
Altitude		Document fourni	200 m
Type de bâtiment		Document fourni	Maison individuelle
Année de construction		Document fourni	2023
Surface habitable		Document fourni	101,84 m ²
Nombre de logement du bâtiment		Document fourni	1

Fiche technique du logement (suite)

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Mur n° 1 Brique BOUYER LEROUX BGVPrimo (Ru0,75), LdV ISOVER GR32 100 mm, plâtre (13) - U=0,233 W/m².K	surface	Document Fourni	72,10 m²
	Umur	Document Fourni	0,233 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	3,90 m².K/W
Mur n° 2 Coffres volets roulants - U=0,880 W/m².K	surface	Document Fourni	2,07 m²
	Umur	Document Fourni	0,880 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	non isolé
Mur n° 3 Plâtre (13), LdV ISOVER GR 32 100 mm, Plâtre (13) - U=0,402 W/m².K	surface	Document Fourni	17,38 m²
	Umur	Document Fourni	0,402 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	3,15 m².K/W
	épaisseur isolant	Document Fourni	10,00 cm

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Plancher n° 1 Plancher HPL RECTOR RectoSten 23 + BOX2 VS - U=0,225 W/m².K	surface	Document Fourni	101,84 m²
	Upb	Document Fourni	0,225 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	4,01 m².K/W

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Plafond n° 1 LdV soufflée ISOVER Isolene 4, 410 mm, plâtre (13) - U=0,126 W/m².K	surface	Document Fourni	101,84 m²
	Uph	Document Fourni	0,126 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	9,00 m².K/W
	épaisseur isolant	Document Fourni	41,00 cm

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Paroi vitrée n° 1 Porte fenêtre en PVC double vitrage16 mm Argon ou Krypton avec volet - U=1.038 W/m².K	surface	Document Fourni	9,10 m²	
	U	Document Fourni	1,038 W/m².K	
	type de vitrage	Document Fourni	Double vitrage	
	épaisseur lame d'air	Document Fourni	16,0 mm	
	gaz de remplissage	Document Fourni	argon ou krypton	
	type menuiserie	Document Fourni	PVC	
	type ouverture	Document Fourni	PF battante sans sous bassement	
	type volets	Document Fourni	Volet battant PVC (e>22mm)	
	surface	Document Fourni	0,30 m²	
	U	Document Fourni	1,500 W/m².K	
	type de vitrage	Document Fourni	Double vitrage	
Paroi vitrée n° 2 Fenêtre en PVC double vitrage16 mm Argon ou Krypton sans volet - U=1.500 W/m².K	épaisseur lame d'air	Document Fourni	16,0 mm	
	gaz de remplissage	Document Fourni	argon ou krypton	
	type menuiserie	Document Fourni	PVC	
	type ouverture	Document Fourni	Fenêtre battante	
	type volets	Document Fourni	Sans volet	
	Paroi vitrée n° 3 Bloc baie en métal double vitrage16 mm Argon ou Krypton avec volet -	surface	Document Fourni	6,50 m²
		U	Document Fourni	1,090 W/m².K

Fiche technique du logement (suite)

U=1.090 W/m ² .K	type de vitrage		Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air		Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage		Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie		Document Fourni	Métal Rupteur Pth
	type ouverture		Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets		Document Fourni	Volet battant PVC (e>22mm)

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe Porte n° 1 Porte ACIER pleine à âme isolante GERVAIS Électro 5 R - U=0,810 W/m ² .K	surface	Document Fourni	1,90 m ²
	Uporte	Document Fourni	0,81 W/m ² .K
	type de menuiserie	Document Fourni	Porte simple en bois
	type de porte	Document Fourni	Porte opaque pleine simple
Porte n° 2 Porte à âme isolante RIGHINI Rigitherm 2/1 Huisserie Neolys Ud=1,00 - U=1,000 W/m ² .K	surface	Document Fourni	1,70 m ²
	Uporte	Document Fourni	1 W/m ² .K
	type de menuiserie	Document Fourni	Porte simple en bois
	type de porte	Document Fourni	Porte opaque pleine simple

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe pont thermique 1	type de pont thermique	Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher bas / façade
	valeur PT k	Document Fourni	0,1600 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	36,73 m
pont thermique 2	type de pont thermique	Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher bas / façade
	valeur PT k	Document Fourni	0,1600 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	7,63 m
pont thermique 3	type de pont thermique	Document Fourni	liaisons menuiseries / parois opaques (appui, linteau, tableau)
	valeur PT k	Document Fourni	0,0210 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	54,70 m
pont thermique 4	type de pont thermique	Document Fourni	autres ponts thermiques
	valeur PT k	Document Fourni	0,0400 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	36,73 m

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
équipements Système de ventilation	type de ventilation	Document Fourni	- Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B

Fiche technique du logement (suite)

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de chauffage 1	libellé du générateur	 Document Fourni	AOYG07KGC ASYG07KGTB
	type de générateur	 Document Fourni	PAC à compression électrique
	libellé de l'émetteur	 Document Fourni	Systeme a air partie jour
	type d'émetteur	 Document Fourni	Diffusion d'air chaud par réseau aéraulique
	surface chauffée	 Document Fourni	41,03 m ²
	libellé de l'émetteur	 Document Fourni	Systeme a air partie nuit
	type d'émetteur	 Document Fourni	Diffusion d'air chaud par réseau aéraulique
	surface chauffée	 Document Fourni	52,58 m ²
Système de chauffage 2	libellé du générateur	 Document Fourni	Effet Joule
	type de générateur	 Document Fourni	Générateur effet joule
	puissance	 Document Fourni	4,00 kW
	libellé de l'émetteur	 Document Fourni	Appoint partie nuit
	type d'émetteur	 Document Fourni	Panneaux rayonnants électriques
	surface chauffée	 Document Fourni	52,58 m ²
	libellé de l'émetteur	 Document Fourni	Emetteur salle de bains
	type d'émetteur	 Document Fourni	Convecteur électrique
surface chauffée	 Document Fourni	8,23 m ²	

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	libellé du générateur	 Document Fourni	Preparateur Thermodynamique
	type de générateur	 Document Fourni	PAC à compression électrique
	volume du stockage	 Document Fourni	270 L
Système de production d'eau chaude sanitaire 2	libellé du générateur	 Document Fourni	Appoint elec. PAC ECS
	type de générateur	 Document Fourni	Générateur effet joule
	puissance	 Document Fourni	1,80 kW



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***Formulaire d'attestation de la prise en compte de la
réglementation thermique à l'achèvement des travaux***

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux.

Je soussigné : MICKAEL DRAON

représentant de la société UBAT CONTROLE

situé à :

Numéro	8	Voie	ALLEE DE L'ILLE		
Lieu-dit	UBAT CONTROLE	Localité	BAIN DE BRETAGNE		
Code postal	35470	BP		Cedex	

Agissant en qualité de :

Diagnostiqueur DPE

Atteste que :

En date du : 27/09/2023

La société ou la personne : SCI CHAMA 9 2

Adresse	4 rue de lille				
Code postal	59400	Localité	CAMBRAI		

Maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

Située à :

Adresse	LOTISSEMENT COMMUNAL LA VOIE NOUVELLE - N°56				
Code postal	59231	Localité	GOUZEAUCOURT		

Référence(s) cadastrale(s) : D1101

Référence(s) du permis de construire : PC05926921O0017

Date dépôt demande PC	23/12/2021	Date du PC	21/03/2022
-----------------------	------------	------------	------------

m'a confié la mission d'attester, à l'issue de l'achèvement des travaux, que la réglementation thermique a été prise en compte selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation.

La visite sur site a eu lieu le : 11/04/2023

La personne représentant la société délivrant la présente attestation récapitule sur la liste ci-après ses constats formulés ainsi :

La société atteste de la prise en compte de la réglementation thermique	X
La société atteste d'irrégularités vis à vis de la prise en compte de la réglementation thermique	

Batiment n 1

POSTES VERIFIES

Chapitre 1 : Données administratives

1.1 - Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m ²	118.50
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m ² (<i>maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation</i>)	101.84
Valeur de la S_{RT} en m ² du bâtiment existant (<i>dans le cas des extensions ou surélévation</i>)	-

1.2 - Récapitulatif standardisé d'étude thermique

Fourniture du récapitulatif standardisé d'étude thermique sous format informatique XML au stade « achèvement des travaux »	OUI
--	-----

Chapitre 2 : Exigences de résultat

2.1 - Besoin bioclimatique conventionnel, coefficients B_{bio} et $B_{bio_{max}}$ en nombre de points

B_{bio} :	64.00	$B_{bio_{max}}$:	72.40
$B_{bio} \leq B_{bio_{max}}$:			OUI

2.2 - Consommation conventionnelle d'énergie primaire : coefficients C_{ep} et $C_{ep_{max}}$ en kWh_{EP}/(m².an)

C_{ep} :	60.20	$C_{ep_{max}}$:	60.40
$C_{ep} \leq C_{ep_{max}}$:			OUI

2.3 Température intérieure conventionnelle en °C

$T_{ic} \leq T_{icref}$:	OUI
---------------------------	-----

Chapitre 3 : Exigences de moyen

3.1 - Perméabilité à l'air de l'enveloppe (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)

Document de justification transmis par le maître d'ouvrage : Démarche qualité

Présentation d'une copie du certificat de la démarche qualité relative à la perméabilité à l'air, délivré par un certificateur ayant signé une convention avec l'Etat.	OUI
--	-----

Cohérence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique, les justificatifs fournis et l'exigence sur la perméabilité à l'air du bâtiment :	OUI
--	-----

La fiche d'application « *Partie nouvelle d'un bâtiment existant (extension)* » dispense-t-elle du respect de cette exigence de moyen ? -

4.2 - Production de chaleur ou de froid (chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire)

Nombre de générateurs	3
-----------------------	---

Type de générateur	Cohérence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique et le contrôle visuel sur site
Générateur Thermodynamique Electrique non réversible	OUI
Générateur Electrique	OUI
Ballon base + appoint intégré	OUI

4.3 - Système de ventilation

Type de système de ventilation installé : Simple flux

Autres cas :

Cohérence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique et le contrôle visuel sur site	OUI
---	-----

Dans le cas d'une extension ou d'une surélévation, la prise en compte est conforme à la fiche d'application « *Partie nouvelle d'un bâtiment existant (extension)* » ? -

4.5 – Protections solaires

Présence de protections solaires	OUI
Cohérence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique et le contrôle visuel sur site	OUI

Chapitre 5 : Cas particuliers

5.1 - Agrément Titre V

Le bâtiment a obtenu un Agrément Titre V « opération » Préciser le système qui a motivé le dépôt d'une demande d'agrément Titre V opération :	NON
Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique	-
Le bâtiment a obtenu un agrément Titre V « réseau de chaleur ou de froid »	NON
Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique	-
Le bâtiment a obtenu un agrément Titre V « système » Préciser le système Titre V utilisé :	OUI
Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique	OUI

5.2 - Bâtiment livré sans système de chauffage

Le bâtiment a-t-il été livré sans équipement de génie climatique ?	NON
--	-----

5.4 - Contrat de louage d'ouvrage ou contrat de construction de maison individuelle signé avant le 1er octobre 2021

Si la construction du bâtiment a donné lieu à la signature d'un contrat de louage d'ouvrage avant le 1er octobre 2021, et si la demande de permis de construire ou la déclaration préalable est déposée avant le 1er septembre 2022, date de signature dudit contrat :	
Si la construction du bâtiment a donné lieu à la signature d'un contrat de construction de maison individuelle avant le 1er octobre 2021, date de signature dudit contrat :	

5.5 - Bâtiments situés dans un périmètre de développement prioritaire d'un réseau de chaleur ou de froid classé

Le bâtiment est-il situé dans un périmètre de développement prioritaire d'un réseau de chaleur ou de froid classé ?	NON
Une dérogation à l'obligation de raccordement a-t-elle été obtenue ?	NON

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 27/09/2023

Signature :

Mickaël DRAON



Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Grande Arche de La Défense - paroi sud / Tour Sequoia 92055 La Défense

Tél. : 01 40 81 21 22

www.ecologie.gouv.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr